

1.

Contexte

A partir du **1er janvier 2020**, toutes les entreprises, y compris les microentreprises, sont dans l'obligation d'envoyer leurs factures au format dématérialisé via **Chorus Pro**. Afin de fluidifier au maximum la transmission de factures pour ces nouveaux acteurs, il est nécessaire de transmettre un bon de commande complet.

Ce **bon de commande** doit porter **les informations indispensables à la transmission de la facture via Chorus Pro**. Cela réduira les sollicitations de la part de vos fournisseurs et facilitera leur autonomie dans le dépôt des factures.

Ainsi, lors de l'établissement du bon de commande, nous vous préconisons d'ajouter les informations nécessaires à la facturation. Cette fiche pratique vous précise ces données et vous propose un modèle de bon de commande à utiliser.

2.

Les données indispensables

1. Le numéro de SIRET

Votre numéro de SIRET est une mention indispensable à faire figurer sur le bon de commande car il permet aux fournisseurs de vous identifier en tant que destinataire sur Chorus Pro.

2. Le numéro du bon de commande

Si vous l'avez rendu obligatoire dans vos paramètres, le numéro de bon de commande (n° d'engagement) devient une donnée essentielle à fournir à vos fournisseurs et à faire, donc, figurer sur les bons de commande que vous leur envoyez.



Le numéro de bon de commande est à renseigner en haut du document, il est **obligatoire**.

Il est également conseillé de renseigner :

- La référence marché
- La date

3. Le code service (si paramétrage obligatoire)

Le code service est une donnée facultative dans Chorus Pro. Néanmoins, vous avez la possibilité de le rendre obligatoire sur les factures émises par les fournisseurs. Le cas échéant, il est indispensable de le communiquer à vos fournisseurs.



Pour plus d'informations : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/administrer-les-structures-publiques-et-les-comptes-utilisateurs> (Paramétrer une fiche structure > 4. Ajoutez des services).

4. Texte explicatif

Afin d'améliorer la compréhension de Chorus Pro par les fournisseurs, nous préconisons d'ajouter un texte explicatif en bas des bons de commande. Il rappelle l'obligation de dématérialisation ainsi que les principaux liens nécessaires aux fournisseurs à l'utilisation de Chorus Pro. A titre d'exemple, vous pouvez utiliser le texte ci-après :

IMPORTANT : OBLIGATION DE DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES A DESTINATION DU SECTEUR PUBLIC

Il est obligatoire d'adresser sous forme électronique les factures destinées aux administrations publiques, au travers de la plateforme Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr>.

Vous pouvez également remplir cette obligation en utilisant un logiciel de gestion comptable, un portail ou logiciel spécialisé interfacé directement avec Chorus PRO.

Prenez le temps de vous informer et de vous former gratuitement : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>.

3.

Comment mettre en place ces informations ?

Vous trouverez ci-après un modèle de bon de commande téléchargeable intégrant l'ensemble des informations mentionnées précédemment. Un encart dédié précise clairement les données à transmettre à vos fournisseurs. Ce modèle est une proposition à adapter en fonction de vos besoins.

Le modèle de bon de commande est divisé en plusieurs sections :

- Liberté • Égalité • Fraternité**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
- NUMÉRO DU BON DE COMMANDE :** (correspond au n° d'engagement sur Chorus Pro)
- Référence marché :
Référence interne :
Date :
- ADRESSE DE FACTURATION**
Email électronique obligatoire via la plateforme CHORUS PRO : factures@chorus.pro
- DESTINATAIRE**
Nom :
Adresse :
- SERVICE A CONTRACTUALISER**
Nom :
Adresse :
Téléphone :
Code postal :
- COMMENTAIRES**
- ADRESSE DE LIVRAISON**
- Tableau de lignes avec colonnes : ligne, Désignation, Quantité, Prix Unitaire HT, Taux TVA, Montant Total HT
- Signature de la personne autorisée
- TOTAL**
HT €
TVA €
TTC €
- IMPORTANT : OBLIGATION DE DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES À DESTINATION DU SECTEUR PUBLIC**
Il est obligatoire d'adresser sous forme électronique les factures destinées aux administrations publiques, au travers de la plateforme Chorus Pro : <https://chorus.pro/accueil/>. Vous pouvez également remplir votre obligation en utilisant un logiciel de gestion comptable, un portail ou logiciel qui a été certifié et est connecté avec Chorus Pro. Prenez le temps de vous informer et de vous former gratuitement : <https://communauté.chorus-pro.org/>
- Encart dédié à Chorus Pro** (encadré rouge) :

Un modèle de bon de commande au format Excel est mis à votre disposition en [clicquant ici](#).

Exemple de bon de commande

	Référence facture électronique
N° de SIRET	
N° du bon de commande (n° d'engagement)	
Code service	

Encart dédié à Chorus Pro

Pour les entités publiques qui disposent d'un outil permettant l'édition de bons de commande, si vos bons de commande ne contiennent pas ces informations, rapprochez vous de votre éditeur afin de mettre en place les données précisées précédemment.